

Subject: Message to the Border Commercial Consultative Committee (BCCC) members / Message aux membres du Comité consultatif sur les activités commerciales à la frontière (CCACF)

***English Version** (La version française suit)**

Message to the Border Commercial Consultative Committee (BCCC) members

The Canada Border Services Agency (CBSA) is committed to ongoing consultation and communication with Canadian commercial stakeholders on strategies, policies, operational programs and administrative procedures that govern and affect Canada's commercial trade.

As such, the CBSA is pleased to inform you that on June 25, 2010, it signed three Mutual Recognition Arrangements (MRAs) with customs organizations in Japan, Singapore and South Korea. The MRAs recognize the compatibility of each country's respective cargo security program - Canada's Partners in Protection (PIP) program with Singapore's Secure Trade Partnership program, Japan's Authorized Economic Operator (AEO) program and South Korea's AEO program.

This has been accomplished two years after strengthening the PIP program and signing the first MRA with the U.S. Customs and Border Protection's Customs-Trade Partnership Against Terrorism (C-TPAT) Program. These arrangements mark a significant step towards managing risk away from the border and moving forward internationally to increase cargo security while supporting economic prosperity.

The signing of the MRAs enhance cross border security as each country now applies similar security standards and performs similar site validations when approving membership in their respective cargo security programs. This cooperation, which allows for more concerted efforts on unknown or high-risk areas, means better overall protection for Canadian society and greater trade facilitation for program participants as the programs will mutually recognize each other's members as being low-risk.

As part of the CBSA's suite of trusted traders programs, PIP is designed to enlist the cooperation of private industry to help reduce smuggling and terrorism. Knowing that PIP members have been thoroughly risk assessed and that their adherence to the programs strict security measures has been verified in person, the CBSA can make better informed decisions and focus its efforts on other areas of higher risk.

I encourage you to learn more about PIP and our other trusted traders programs by visiting the programs and services section of our Web site at <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-eng.html>.

Cathy Munroe
A/ Vice-President, Programs Branch

****Version française** (English version precedes)**

Message aux membres du Comité consultatif sur les activités commerciales à la frontière (CCACF)

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) s'est engagée à consulter en permanence les intervenants du secteur commercial canadien et à communiquer avec eux au sujet des stratégies, des politiques, des programmes opérationnels et des procédures administratives qui régissent et touchent le secteur commercial du Canada.

À ce titre, l'ASFC a le plaisir de vous informer que, le 25 juin 2010, elle a signé trois accords de reconnaissance mutuelle (ARM) avec les autorités douanières du Japon, de Singapour et de la Corée du Sud. Ces accords reconnaissent la compatibilité du programme de sécurité du fret de chaque pays – le programme Partenaires en protection (PEP) du Canada, le programme de partenariat pour le commerce sécuritaire (*Secure Trade Partnership*) de Singapour et les programmes Opérateur économique agréé (OEA) du Japon et de la Corée du Sud.

Ces accords ont été conclus deux ans seulement après le renforcement du programme PEP et la signature du premier accord avec les États-Unis visant le programme de Partenariat entre les douanes et les entreprises contre le terrorisme du Service des douanes et de la protection de la frontière des États-Unis (C-TPAT). Ces accords représentent un autre pas en avant important dans la gestion des risques au-delà de la frontière et permettent de renforcer la sécurité du fret tout en soutenant la prospérité économique.

La signature des ARM renforce la sécurité transfrontalière étant donné que ces pays appliquent maintenant des normes de sécurité semblables et effectuent des validations de site similaires lorsqu'ils approuvent les participants à leurs programmes de sécurité du fret respectifs. Cette coopération, qui permet des efforts plus concertés dans les secteurs présentant un risque élevé ou inconnu, se traduit par une protection globale renforcée pour la société canadienne et une plus grande facilitation du commerce pour les participants aux programmes étant donné que, dorénavant, les programmes reconnaîtront mutuellement les participants à faible risque des autres programmes.

Faisant partie intégrante de la série de programmes des négociants fiables de l'ASFC, le programme Partenaires en protection (PEP) est destiné à s'assurer la collaboration du secteur privé afin de réduire la contrebande et de lutter contre le terrorisme. Sachant que les participants du PEP ont fait l'objet d'une évaluation rigoureuse des risques et que l'on a vérifié en personne qu'ils se conformaient aux mesures strictes de sécurité du programme, l'ASFC peut prendre des décisions plus éclairées et concentrer ses efforts sur les autres secteurs présentant un risque élevé.

Je vous encourage à vous informer davantage au sujet du programme PEP et de nos autres programmes de négociants fiables en consultant la section sur les programmes et les services de notre site Web à <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-fra.html>.

Cathy Munroe

Vice-présidente par intérim, Direction générale des programmes